

ARTS, LETTRES, LANGUES

Licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) parcours Espagnol



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
UFR des lettres,
langues,
sciences
humaines et
des sociétés



Langue(s)
d'enseignement
Français,
Espagnol

Présentation

Objectifs

Acquérir et renforcer les compétences linguistiques et culturelles relatives au monde hispanique (Espagne et Amérique latine). Le parcours pédagogique est progressif pour les compétences linguistiques et est accompagné d'une formation équilibrée dans chacun des domaines inhérents aux études de langue (civilisation, littérature, traduction).

Spécialisation progressive de la L1 à la L3, avec un choix de parcours à partir de la L2, pour viser les orientations suivantes :

- Français Langue Etrangère (ouvert dès la L2)
- Enseignement : initiation aux épreuves des concours de recrutement de l'Education nationale.
- Recherche : initiation aux méthodes de la recherche universitaire et aux activités scientifiques (écriture d'un mémoire, participation à des séminaires).
- Langue et traduction : spécialisation en linguistique et initiation à la traductologie.

Savoir-faire et compétences

La capacité à aborder avec aisance les cultures hispaniques et à développer des analyses précises dans une langue parfaitement maîtrisée

Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle continu pour les enseignements de Travaux dirigés (TD).

Examen terminal pour les enseignements de type Cours Magistral (CM).

Pour les étudiants salariés, possibilité d'un contrôle terminal.

Les étudiantes et les étudiants bénéficiant d'une dispense d'assiduité dûment justifiée (emploi salarié, charge de famille, raisons de santé) sont évalués lors de l'épreuve finale du semestre.



Les étudiantes et les étudiants n'ayant pas validé ou compensé une UE en première session peuvent se présenter à une épreuve de deuxième session.

Les étudiantes et les étudiants en situation de handicap bénéficient d'aménagement des conditions d'examen sur demande du service de santé universitaire.

Méthodes mobilisées : la méthode expositive, transmissive ou magistrale : cours magistral à l'université où l'apprenant doit assimiler des connaissances.

La méthode démonstrative : l'enseignant travail dans les cours dirigés à acquérir les méthodes d'explication et d'analyse à travers des documents afin de faire acquérir une lecture critique en identifiant des logiques de discours. Cette méthode est nécessaire pour apprendre la méthode de la démonstration.

La méthode affirmative comporte donc 3 étapes : montrer dans le but de démontrer quelque chose, faire faire pour expérimenter quelque chose et faire dire pour reformuler.

La méthode interrogative ou maïeutique dont le but est de poser des questions à l'oral ou à l'écrit afin de réinvestir des connaissances, mobiliser un ensemble conséquent de connaissances et aider les étudiant-e-s à établir des hiérarchies de valeur dans les idées ou les arguments mobilisés dans une argumentation ou démonstration.

La méthode active ou dite « de découverte » qui consiste à proposer aux étudiants de travaux de recherche personnel (fiches de lecture, synthèse de documents, feed back sur une conférence, synthèse critique sur une exposition par exemple) : cela permet aux étudiant-e-s de créer ses propres réflexions pédagogiques de transmission du savoir tout en proposant des hypothèses issues d'un travail personnel ou collaboratif.

La méthode expérientielle part en particulier des compétences acquises au cours des stages d'observation et de pratique qui aident les étudiant-e-s à confronter leurs connaissances théoriques et à les appliquer dans un contexte d'enseignement. Cela permet aux étudiant-e-s de faire la

différence entre « Savoir », « Savoir-faire » et « Savoir - transmettre ». A ce titre les phases d'accompagnement et de préparation auprès des étudiant-e-s sont essentielles pour les aider à mieux acquérir un positionnement professionnel et un esprit de synthèse critique très utile pour le bilan de compétences qu'ils et elles devront proposer dans le rapport de stage.

Suivi et accompagnement des étudiant-e-s grâce au rôle fondamental des responsables d'année

Ecoute et valorisation des efforts des étudiant-e-s grâce à des échanges formels avec les étudiant-e-s et grâce aux bilans issues des réunions de département et surtout des jurys.

Face à face avec les étudiant-e-s lors de moments obligatoires de présence des enseignants pour des échanges et des rendez-vous personnalisés avec les étudiant-e-s

Consultation obligatoire des copies d'examen afin que les étudiant-e-s comprennent les méthodes d'évaluation appliquées et afin d'expliquer aux étudiant-e-s les points qu'il faut impérativement améliorer. Appliquer impérativement des enseignements par compétences afin d'expliquer aux étudiant-e-s dès la première semaine de cours le contenu des cours, le programme précis des cours, les objectifs linguistiques, culturels, littéraires de chaque séance, expliquer les méthodes d'évaluation.

Expliquer impérativement le lien étroit et fondamental entre les Cours magistraux et les Travaux dirigés afin de créer une synergie entre les différents contenus et les compétences méthodologiques qui doivent répondre aux contenus théoriques.

Partager des documents sur Moodle, informer les étudiant-e-s sur toutes les plateformes numériques pouvant les aider à améliorer leurs connaissances culturelles.

Proposer un guide des études précis qui présente aux étudiant-e-s en détail la maquette, le contenu, les objectifs, les méthodes d'évaluation et le fascicule et la bibliographie qui seront mobilisés lors des enseignements en cours.



La mobilité étudiante est encouragée (programmes Erasmus et accords hors-UE).

Aménagements particuliers

Etude des dossiers de demande.

Un contrat pédagogique « Licence en 4 ans » est instauré pour les étudiantes et les étudiants bénéficiant du dispositif de remédiation. Des cours spécifiques de remise à niveau en petit groupe et un tutorat personnalisé sont également offerts dans le cadre de ce dispositif.

Tout étudiant ou étudiante en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de santé, qu'elle qu'en soit la nature (motrice, psychique, sensorielle, maladie invalidante...), et quelle qu'en soit la durée, peut bénéficier, s'il ou elle le souhaite, des services du bureau d'accueil des étudiants en situation de handicap : <https://www.univ-paris13.fr/accueil-etudiants-handicapes/>

Admission

Conditions d'admission

Licence 1 : Dossier de candidature à déposer via la plateforme Parcoursup : <https://www.parcoursup.gouv.fr/>

Pour une première inscription en Licence à l'UFR LLSHS, vous devez au préalable faire une demande de candidature et suivre la procédure (Parcoursup) correspondant à votre situation actuelle. L'avis accordé à un dossier de candidature n'est que pédagogique et ne vaut pas inscription.

Licence 2 : titulaire d'une L1 LLCER ; l'accès est possible pour d'autres cursus, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence.

En licence 3 : titulaire d'une L2 LLCER ; l'accès est possible pour d'autres cursus, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence.

Plus d'informations sur le site de la composante [rubrique candidatures-inscriptions](#)

Modalités de candidature

Pour une première inscription en Licence à l'UFR LLSHS, vous devez au préalable faire une demande de candidature et suivre la procédure (Parcoursup, DAP, eCandidat) correspondant à votre situation actuelle.

L'avis accordé à un dossier de candidature n'est que pédagogique et ne vaut pas inscription.

Modalités de candidatures : [En savoir +](#)

Parcoursup (Licence 1) : du 15 janvier au 13 mars 2025

eCandidat (Licence 2 et 3) : du 24 avril au 30 juin 2025

Droits de scolarité

Les droits d'inscription sont ceux d'une année de Licence.

Pré-requis obligatoires

- Baccalauréat de préférence général ou équivalent.
- Avoir étudié l'espagnol de la seconde à la Terminale
- Moyenne en espagnol égale ou supérieure à 10 en Terminale
- Avoir des connaissances solides en expression écrite et orale en français.
- Aimer lire, partager et transmettre.



- S'intéresser à l'actualité et à l'Histoire de l'Espagne et des pays hispanophones, être curieux et aimer communiquer à l'oral.

- S'intéresser à la culture hispanophone (cinéma, peinture, littérature...).

- Avoir envie de développer son esprit critique, d'analyse et de synthèse.

Avoir déjà une capacité de rédaction et une bonne disposition à l'expression orale en espagnol.

Pré-requis recommandés

Les étudiants détenteurs d'un baccalauréat ayant déjà suivi un enseignement en Espagnol de la seconde à la Terminale. Candidats en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat ayant un très bon niveau en français et en espagnol et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

- dans l'idéal avoir le Niveau B1-B2 en Espagnol.

Et après

Poursuite d'études

- Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) parcours Inégalités, Diversités, Transferts culturels (INEDIT) ;
- Mention Arts, Lettres, Civilisations parcours recherche Littérature, civilisations, théories (LiCiThe) ;
- Mention Arts, Lettres, Civilisations parcours professionnel Métiers du texte et de l'image (MTI) ;
- Mention Sciences du langage, parcours recherche Lexiques, Discours, Langues et Théories (LEDILANGT) ;

- Mention Traitement automatique des langues, parcours professionnel Traitement informatique et linguistique des documents écrits (TILDE) ;
- Master MEEF pour la préparation du CAPES d'espagnol (en collaboration avec l'Université Paris 8 et l'ESPE de l'académie de Créteil) ;
- Les étudiants peuvent aussi intégrer les masters européens que l'université développe.

Passerelles et réorientation

Possibilité de se réorienter vers une autre licence au cours de la Licence 1 ou en fin de Licence 1.

Insertion professionnelle

- Les étudiant-e-s peuvent travailler dans les secteurs de l'enseignement, du tourisme, de la documentation, de la culture ou des relations publiques ainsi que :

métiers de la traduction

concours de l'enseignement

concours administratifs territoriaux

emplois dans le secteur tertiaire

documentalistes, journalistes

métiers de la culture et du tourisme

emplois dans des entreprises ou services supposant des compétences en espagnol

Les diplômés de LLCER poursuivent majoritairement leurs études en Master MEEF deuxième degré (Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, second degré : Espagnol). Pour avoir des informations sur le MEEF Espagnol voir site suivant :



 https://odf.univ-spn.fr/fr/offre-de-formation/master-lmd-XB/master-mention-metiers-de-l-enseignement-de-l-education-et-de-la-formation-second-degre-espagnol-LP7MFES_116.html

Débouchés : Métiers de la traduction

Concours de l'enseignement

Concours administratifs territoriaux

Emplois dans le secteur tertiaire

Documentalistes, journalistes

Métiers de la culture et du tourisme

Emplois dans des entreprises ou services supposant des compétences en espagnol

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

Juan Carlos BAEZA SOTO

Responsable administratif

Secrétariat pédagogique Licence LLCER

 01 49 40 44 36

 UFR LLSHS, 99 av. J.-B. Clément

Responsable administratif

SCOLARITÉ LLSHS

 01 49 40 40 31

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

 gestion.voie@univ-paris13.fr

 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

 01 49 40 37 64

 acc-cfc@univ-paris13.fr

 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

 01 49 40 37 04

 svap-cfc@univ-paris13.fr

Organisation

Durée : 6 semestres

Rythme de la formation : la licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres, soit 6 semestres correspondants à 180 crédits européens (ECTS), soit 30 par semestre.

Entre 20 à 25h de cours hebdomadaires auxquelles s'ajoute un volume au moins équivalent de travail personnel (recherches bibliographiques, relecture des cours, lectures de travaux et d'ouvrages en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions ainsi que d'exposés) sans oublier une pratique linguistique individuelle régulière, écrite et orale, dans chacune des langues concernées, à travers toutes les possibilités de contact aujourd'hui disponibles.

Langue des enseignements : Espagnol et Français pour les cours de Blocs complémentaires ou de Blocs transversaux.

Professionnalisation progressive avec un nombre d'heures en augmentation de la L1 à la L3

Cours de méthodologie en L1, L2 et L3

Stage obligatoire en L3

Possibilité de partir en Erasmus (en L2 ou L3) ou comme assistant de langue

Présence d'un tuteur/d'une tutrice pour aider les étudiants de L1.

Enseignements en présentiel en anglais et en français (cours fondamentaux, travaux dirigés, remédiation) ;

Mise à disposition de documents pédagogiques d'aide à la réussite (cours, documents pédagogiques, vidéos etc.) sur la plateforme moodle ; pédagogie inversée et par projets

Mise en place en cours de contrat de l'approche par compétences (APC).